



HAL
open science

Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle

Florence Lefevre

► **To cite this version:**

Florence Lefevre. Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle. Charolles M., Fournier N., Fuchs C., Lefevre F. *Parcours de la phrase*, Ophrys, pp.143-158, 2007. halshs-00138297

HAL Id: halshs-00138297

<https://shs.hal.science/halshs-00138297>

Submitted on 25 Mar 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle
Lefeuvre Florence
Université Paris 3 – Lattice UMR 8094

J'ai choisi, pour ces Mélanges, d'évoquer un problème qui tient, je crois, beaucoup à cœur à Pierre Le Goffic : il s'agit d'évoquer le problème de l'unité syntaxique de base (cf. Le Goffic (sous presse)). Je l'analyserai en examinant des segments averbaux qui jouent un rôle particulier dans l'agencement textuel :

(1a) Libre. Vous pouvez résilier votre contrat d'assurance sans attendre un an. (publicité)

Je proposerai une synthèse de plusieurs travaux effectués sur des énoncés de ce type. L'unité syntaxique de base correspond à un prédicat pourvu d'une modalité d'énonciation, c'est-à-dire fondamentalement à la phrase. La présence explicite du sujet n'est pas indispensable pour qu'il y ait une unité syntaxique (cf. Lefeuvre 1999). Les segments averbaux qui nous intéressent ici se caractérisent par des portées différentes, selon qu'ils se rapportent à l'énoncé suivant (position prospective), à l'énoncé précédent (position rétrospective), ou bien aux deux (position pivot). J'envisagerai ces différents cas de figure.

1. Les segments averbaux en position prospective

En position prospective, les segments averbaux caractérisent l'énoncé suivant, et ce de deux façons différentes, soit de façon segmentale, soit de façon résomptive (Maillard 1974 et Lefeuvre 1999).

1.1. Portée segmentale

En portée segmentale, le segment averbal renvoie à un élément de l'énoncé suivant :

(2a) Enfin libre ! Après avoir prêté voix à son grand-oncle Joseph, décédé en 1916 des suites de l'horreur universelle, après avoir offert à son père, fumeur de gitanes, le dernier paquet du condamné, après avoir décrit le cendrier publicitaire en faïence de Quimper dont l'inscription « pour vos cadeaux, Maison Rouaud » servirait de titre à l'un de ses plus beaux livres, l'auteur des « Champs d'honneur » a mis la clé sous la porte de l'imaginaire familial. Avec « l'Imitation du bonheur », un romancier est né. Nous sommes en 1871, à l'heure de la boucherie. (Début d'article, Le Nouvel Observateur, 5-11 janvier 2006)

L'adjectif *libre* forme une phrase parce qu'il est asserté et qu'il constitue un jugement. Il n'est toujours pas évident de savoir si des segments averbaux tels que (2a) peuvent être ou non assimilés à une phrase. Pour savoir si un segment compose un prédicat et constitue une unité syntaxique de type phrastique, nous

nous appuierons sur deux critères. i) Ce segment peut recevoir une modalité d'énonciation différente de celle dont il est pourvu :

(2b) *Enfin libre ? Après avoir prêté voix à son grand-oncle Joseph, [...] l'auteur des « Champs d'honneur » a mis la clé sous la porte de l'imaginaire familial. Avec « l'Imitation du bonheur », un romancier est né.*

ii) On peut trouver des modalisations telles que la négation, des intensifs ou des adverbes aspectuels comme *enfin* en (2a) ou bien on peut en ajouter sans que, pour autant, l'énoncé ne change de sens de manière sensible :

(2c) *Enfin complètement libre ! Après avoir prêté voix à son grand-oncle Joseph, [...] l'auteur des « Champs d'honneur » a mis la clé sous la porte de l'imaginaire familial. Avec « l'Imitation du bonheur », un romancier est né.*

Souvent, accolés à ces segments averbaux se trouvent en effet des termes que Pierre Le Goffic a identifiés dans sa *Grammaire de la Phrase française* pour la phrase nominale existentielle (1993 : 520) : « à l'oral, un élément vient généralement “appuyer” la prédication d'existence ». Ces termes apparaissent en fait dans tous les types de phrases averbales ; je les ai appelés des « marqueurs de prédication » (Lefeuve 1999) parce qu'ils sont là pour donner de l'assise à la prédication averbale, plus fragile que la prédication verbale.

Notons qu'il est possible également de déplacer le segment averbal, ce qui confirme son autonomie :

(2d) *Après avoir prêté voix à son grand-oncle Joseph, [...] l'auteur des « Champs d'honneur » a mis la clé sous la porte de l'imaginaire familial. Avec « l'Imitation du bonheur », un romancier est né. Enfin libre !*

Comment s'opère cette prédication ? En (2a), le segment averbal qualifie un élément du contexte de droite, c'est-à-dire ici *l'auteur des « Champs d'honneur »* ou plus exactement le référent de cet élément. Ce fonctionnement prédicatif (cf. Delorme & Lefeuve 2004) nous semble proche de celui qui est décrit dans Combettes 1998 pour les constructions détachées. Le segment averbal renvoie à un sujet implicite dont le « référent sous-jacent » correspond au référent d'un élément du discours suivant. Combettes évoque une « coréférence entre le référent sous-jacent à la [construction détachée] et le référent auquel renvoie l'expression nominale » (1998 : 14), la construction détachée imposant « une coréférence entre ce sujet sous-jacent et un référent recouvert par une expression située en principe dans la phrase » (1998 : 13). Le sujet implicite jouerait le rôle de sujet dans une proposition verbale (cf. Combettes, 1998 : 14), comme dans la glose suivante :

“L'auteur des « Champs d'honneur » est libre”.

Cette prédication est de type attributif (cf. Lefeuvre 1999). Pour Bosredon et Tamba (2003, 30), *l'auteur des « Champs d'honneur »* constituerait le « contrôleur référentiel » du segment averbal. Vu l'étroitesse sémanco-discursive entre la prédication averbale et la prédication verbale, nous pouvons considérer que ces deux prédications forment un ensemble appelé *période* par plusieurs auteurs (cf. Le Goffic, sous presse ; Berrendonner 1990).

Dans cette position, il est possible de trouver un segment averbal dont le référent soit à chercher directement dans la situation. C'est le cas de l'exemple (1a):

(1a) *Libre. Vous pouvez résilier votre contrat d'assurance sans attendre un an.* (publicité)

où *Libre* s'applique à un référent sous-jacent qui correspond à tout lecteur potentiel du message.

Dans les deux cas, l'emploi d'un segment averbal isolé en début d'article produit un effet d'attente : De qui parle-t-on ? Pourquoi cette liberté ? Cela oblige le lecteur à anticiper l'apport discursif : « quelqu'un est libre mais je ne sais pas qui, je ne sais pas pourquoi ». Cela rend plus aisée la progression du texte. L'adjectif ne se fixe pas sur un référent ; il ouvre une prédication qui se stabilise sur un référent grâce au contexte de droite.

Un exemple tel que (1a) peut paraître proche d'une apposition ou d'une construction détachée. En effet, parfois il suffit de remplacer le point par une virgule pour obtenir une telle construction :

(1b) *Libre, vous pouvez résilier votre contrat d'assurance sans attendre un an.*

Mais d'une part cette manipulation ne s'avère pas toujours possible :

(2e) **Enfin libre, après avoir prêté voix à son grand-oncle Joseph, décédé en 1916 des suites de l'horreur universelle, [...] l'auteur des « Champs d'honneur » a mis la clé sous la porte de l'imaginaire familial*

Dans l'exemple (2a), le segment, trop loin du nom de rattachement, ne peut pas se ramener à une apposition. D'autre part, il n'y a pas d'assertion sur l'apposition alors qu'il y en a une sur le segment averbal. Du coup la portée textuelle de ces segments est différente de celle des appositions ou des segments détachés. De l'exemple (1a), il se dégage un lien de conséquence qui peut se gloser de la façon suivante :

“Vous êtes libre. Donc vous pouvez résilier votre contrat d'assurance sans attendre un an”.

En revanche en (1b), l'apposition est vue comme un terme subordonné hiérarchiquement à ce qui suit, ce qui peut se comprendre de cette façon :

“Comme vous êtes libre, vous pouvez résilier votre contrat d'assurance sans attendre un an”.

En (1a) et (2a), le prédicat averbal correspond à une information entièrement nouvelle que la phrase suivante sert à expliquer ou justifier. En (2a), la phrase verbale suivante *l'auteur des « Champs d'honneur » a mis la clé sous la porte de l'imaginaire familial* permet de comprendre le prédicat averbal précédent *enfin libre*. Une apposition au contraire donne une information subordonnée à l'information délivrée par le prédicat principal qui porte seul la modalité assertive, comme en (1b).

Dans un exemple tel que (1a), c'est la ponctuation qui délivre tel ou tel type de lecture. L'absence de ponctuation multiplie les lectures possibles. C'est un indice à considérer plus pour les énoncés averbaux que pour les énoncés verbaux parce que l'analyse du segment averbal dépend beaucoup du contexte. Le segment averbal ne dit pas par lui-même qu'il est prédicat, alors que l'élément verbal fournit d'emblée cette information capitale, à savoir que c'est un prédicat. En outre, les mots en *qu-* permettent de subordonner les prédicats verbaux à un autre prédicat verbal qui n'est pas sous la coupe du mot en *qu-*. C'est différent pour un prédicat averbal dont le caractère subordonné n'est pas marqué par un mot en *qu-*. Pour des exemples tels que (1a) et (1b), la ponctuation permet de fournir une hypothèse de lecture.

Des occurrences telles que (1a) et (2a) se distinguent par leur rareté puisqu'elles ne surviennent qu'en début d'article. Elles n'apparaissent pas dans le corps même de l'article, parce qu'alors elles renverraient difficilement à un référent pris dans l'énoncé suivant ; le lecteur leur chercherait un référent dans le texte précédent. C'est ce qu'illustre l'exemple suivant pourvu d'une apposition :

(3a) *Denzaburo Miyadi et ses collègues misèrent sur la gourmandise des macaques en laissant à leur attention des stocks de patates douces et de froment sur les roches. Circonspects au début, les macaques s'enhardirent jusqu'à sortir de leur forêt, tandis que les chercheurs, embusqués, les observaient à loisir. (Le Nouvel Observateur, 4-10 janvier 2007)*

Si l'on isolait le groupe adjectival *circonspects au début* :

(3b) *Denzaburo Miyadi et ses collègues misèrent sur la gourmandise des macaques en laissant à leur attention des stocks de patates douces et de froment sur les roches. Circonspects au début. Les macaques s'enhardirent jusqu'à sortir de leur forêt, tandis que les chercheurs, embusqués, les observaient à loisir*

ce segment ne renverrait pas à *les macaques* mais à un élément de la phrase précédente, à savoir, au sujet *Denzaburo Miyadi et ses collègues*.

Voyons ce qu'il en est des segments averbaux en portée résomptive.

1 Sauf exception avec par exemple *quoique* : *quoique bien élevé, personne ne l'aimait*.

1.2. Portée résomptive

Lorsque la portée du segment averbal est résomptive, il constitue généralement un groupe nominal sans déterminant qui donne l'architecture du texte, en dégageant les étapes essentielles :

(4a) En outre, de plus en plus d'études soulignent les bienfaits des thérapies cognitivo-comportementales mais aussi de la photothérapie dans le traitement des troubles du sommeil. Seul problème : les professionnels sont rares et les séances menées par des psychologues ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale. (Fin de paragraphe, Le Monde, 20 décembre 2006)

(5a) C'est la question rituelle entre copines : « Tu crois que je devrais l'emmener chez le psy ? » Résultat : la clientèle des psys s'élargit bien au-delà de jeunes atteints de pathologie sérieuse. (Le Nouvel Observateur, 19-25 février 2004)

(6a) A l'autre extrémité du spectre, le pape Benoît XVI emporte une large adhésion, timide en France mais très pieuse en Allemagne, son pays d'origine, et en Italie, son pays de résidence, lui permettant de rivaliser avec Mme Merkel.

Dernier enseignement de ce sondage, la volonté européenne de voir prévaloir la diplomatie dans l'affaire de l'uranium iranien (Le Monde, 23 décembre 2006)

De nature objective, le segment nominal classe la masse informationnelle. Je ne l'approcherai pas dans ce cas d'une apposition, suivant en cela Neveu 2000 où est préférée l'expression de « prédication autonome ».

Mais la valeur prédicative de ce type de segment n'est pas toujours évidente. Certes la modalité interrogative peut être introduite :

(5b) Résultat ? La clientèle des psys s'élargit bien au-delà de jeunes atteints de pathologie sérieuse

On peut d'ailleurs trouver des exemples de ce type :

(7) Mais en même temps la fin de la récréation est perceptible. Le point d'arrivée ? Une autre union de la gauche, dans d'autres rapports de force sans doute, mais une union quand même, parce qu'on n'a encore rien trouvé de mieux dans les dirigeants du Parti, tous formés sous l'ère Marchais, à l'époque du tête-à-tête obligé avec les socialistes. (Le Nouvel Observateur, 9-15 juin 2005)

Notons toutefois la détermination définie (*le point d'arrivée*) qui fait de *le point d'arrivée* un thème plutôt qu'un prédicat.

Parfois il est difficile d'ajouter une modalisation :

(5c) **Pas de résultat : la clientèle des psys s'élargit bien au-delà de jeunes atteints de pathologie sérieuse.*

(5d) *?Autre résultat : la clientèle des psys s'élargit bien au-delà de jeunes atteints de pathologie sérieuse.*

de déplacer le segment averbal :

(5e) **La clientèle des psys s'élargit bien au-delà de jeunes atteints de pathologie sérieuse : résultat.*

ou de l'isoler par une ponctuation forte :

(5f) **C'est la question rituelle entre copines : « Tu crois que je devrais l'emmener chez le psy ? » Résultat. La clientèle des psys s'élargit bien au-delà de jeunes atteints de pathologie sérieuse.*

D'autres segments averbaux se distinguent par une valeur prédicative plus nette :

(8a) *Deuxième choc au début des années 1960. Les scientifiques français découvrent les universités américaines et notre retard par rapport aux Etats-Unis. (Le Monde, 23 décembre 2007)*

Ici c'est la localisation temporelle qui paraît déterminante :

(8b) *? Deuxième choc. Les scientifiques français découvrent les universités américaines et notre retard par rapport aux Etats-Unis.*

la ponctuation forte met en exergue cette plus grande autonomie.

Ces segments averbaux peuvent se distinguer par leur valeur de caractérisation de l'énoncé. Le Goffic 1993 (372) en mentionne plusieurs types qu'il range parmi les compléments accessoires. Dans l'exemple suivant :

(9a) *Ismail Haniyeh, premier ministre palestinien issu du Hamas, a invité le président Abbas à retirer la garde présidentielle des rues de Gaza, estimant que cette présence provoque des tensions.*

Seul véritable signe d'espoir dans ce climat confus, les quatorze personnes enlevées dimanche soir et dans la journée de lundi [...] ont toutes été relâchées à la suite de tractations. Elles appartenaient au Fatah et au Hamas, dont deux sont membres de la branche militaire de cette organisation (Le Monde, 20 décembre 2006)

la présence d'un élément de caractérisation rend la valeur prédicative plus évidente, comme le montre la possibilité de changer de place le segment averbal :

(9b) *Les quatorze personnes enlevées dimanche soir et dans la journée de lundi [...] ont toutes été relâchées à la suite de tractations : seul véritable signe d'espoir dans ce climat confus.*

Malgré tout, même avec un élément caractérisant comme le *quel* exclamatif, le changement de place peut s'avérer difficile :

(4b) *En outre, de plus en plus d'études soulignent les bienfaits des thérapies cognitivo-comportementales mais aussi de la photothérapie dans le traitement des troubles du sommeil. Les professionnels sont rares et les séances menées par des psychologues ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale. Quel problème !*

parce que le segment averbal, dans cette position, se rapproche d'un point de vue discursif d'un connecteur qui fait le lien avec ce qui précède. Il faudrait donc rajouter également un connecteur :

(4c) *En outre, de plus en plus d'études soulignent les bienfaits des thérapies cognitivo-comportementales mais aussi de la photothérapie dans le traitement des troubles du sommeil. Mais les professionnels sont rares et les séances menées par des psychologues ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale. Quel problème !*

Ces prédications sont soit de type attributif soit de type existentiel. Elles sont sans sujet explicite. En effet, même pour (6a), le groupe nominal défini *la volonté européenne de voir [...]* constitue un deuxième prédicat et non pas un sujet (sémantique) se rapportant au prédicat *dernier enseignement* (cf. Lefevre 2004 ; Behr & Lefevre 2005), comme le montre la possibilité d'ajouter la négation :

(6b) *Dernier enseignement de ce sondage, pas vraiment la volonté européenne de voir prévaloir la diplomatie dans l'affaire de l'uranium iranien mais plutôt la volonté européenne de s'affranchir de toute pression extérieure.*

Implicitement, *dernier enseignement* forme le thème du prédicat suivant, ce qui peut se gloser ainsi :

“Il y a un dernier enseignement de ce sondage, c'est la volonté européenne de voir [...]"

La ponctuation la plus courante est une virgule qui sépare le segment averbal de l'énoncé à qualifier. Sans doute est-ce le cas, parce que sinon, le lecteur rattacherait le segment averbal à l'énoncé précédent et non à l'énoncé suivant, comme on le voit dans cet exemple :

(9c) *Ismail Haniyeh, premier ministre palestinien issu du Hamas, a invité le président Abbas à retirer la garde présidentielle des rues de Gaza, estimant que cette présence provoque des tensions. Seul véritable signe d'espoir dans ce climat confus. Les quatorze personnes enlevées dimanche soir et dans la journée de lundi [...] ont toutes été relâchées à la suite de tractations. Elles appartenaient au Fatah et au Hamas, dont deux sont membres de la branche militaire de cette organisation*

Seul véritable signe d'espoir se rapporte alors à la phrase verbale précédente et non à la suivante. Le fait qu'il y ait une simple virgule, voire comme en (9a), un changement de paragraphe, oriente la recherche du référent vers l'énoncé suivant. Vus les liens sémantico-discursifs importants entre le segment averbal et la prédication suivante, verbale (9a) ou averbale (6a), on peut considérer qu'ils forment une période.

Nous avons trouvé beaucoup plus d'énoncés de ce type qu'en 1.1. parce que cette fois aucun risque de confusion n'existe avec une apposition (cf. Neveu 2000). Le problème est toutefois comparable : y a-t-il ou non assertion sur le segment averbal ?

Ainsi, en position prospective, se déclinent deux types de segments averbaux selon leur portée, segmentale ou résomptive. Le lien avec la prédication suivante est suffisamment forte d'un point de vue informationnel, pour parler de période. Mais dans certains cas (5a), notamment dans la portée résomptive, il est difficile de parler de prédicat, les segments averbaux se rapprochant alors de simples connecteurs.

2. Les segments averbaux en position rétrospective

En position rétrospective, le segment averbal qualifie un élément sur sa gauche. Comme précédemment, il est possible de distinguer deux types de portée.

2.1. Portée segmentale

En portée segmentale, le segment averbal peut clôturer le paragraphe dans lequel il survient. La prédication ne peut être que de type attributif. On peut relever des exemples avec des marqueurs de prédication, adverbes aspectuels accolés au segment :

(10) Journaliste à l'AFP, j'ai suivi François Mitterrand pendant de longues années. Et au-delà de la politique les souvenirs personnels de cette longue fréquentation sont nombreux. Emouvants parfois, drôles souvent.

« Vous ne connaissez pas Vézelay ? Nous n'avez jamais visité la basilique Sainte-Marie-madeleine ? » Etonné, comme déçu, François Mitterrand promet de m'y emmener dans les meilleurs délais. Nous sommes le 8 mai 1988, à Château-Chinon, au soir de sa réélection. (Fin de paragraphe, Le Nouvel Observateur, 5-11 janvier 2006)

ou encore adverbes intensifs :

(11a) Elle [Cécilia] vit cette situation comme un exil. De son côté, elle manque de diplomatie et de doigté avec les secrétaires. Elle mélange Bercy et La Boétie. Trop sèche, trop cassante, trop autoritaire, trop « Madame la ministre ».

Elle se sent rejetée. Elle a l'impression d'être retournée quinze ans en arrière, à l'époque de ses tout premiers pas à la mairie de Neuilly. (*Le Nouvel Observateur*, 31 août-6 septembre 2006)

Comme précédemment le segment averbal se rapproche parfois d'une apposition, voire d'un attribut (10). Mais dans ces trois exemples des différences apparaissent avec les segments averbaux phrastiques. En (10), la présence des adverbes aspectuels contribue à rendre autonomes les segments averbaux. En outre, le locuteur affirme un jugement caractérisant sur ses souvenirs personnels. Ces segments averbaux sont le signe d'un changement de plan discursif par rapport à la phrase verbale précédente : nous passons d'une vision objective comme l'indique l'adjectif *nombreux* à une vision subjective avec les adjectifs affectifs *émouvants* et *drôles*. Cela dit, le fait que la phrase précédente fournit le référent auquel renvoient *émouvants* et *drôles* permet de considérer l'ensemble comme une période : celle-ci rassemble une prédication verbale et deux prédications adjectivales.

En (11b), l'apposition :

(11b) Elle mélange Bercy et La Boétie, trop sèche, trop cassante, trop autoritaire, trop « Madame la ministre »

aurait créé un lien entre ces deux notions, le mélange entre Bercy et La Boétie et le caractère de Cécilia Sarkozy :

“Elle mélange Bercy et La Boétie parce qu'elle est trop sèche, trop cassante, trop autoritaire, trop « Madame la ministre »”.

L'apposition se limiterait à la phrase verbale précédente ; en revanche, le segment averbal de (11a) connaît une portée plus importante puisqu'il couronne les deux prédications verbales précédentes : *elle manque de diplomatie et de doigté avec les secrétaires* et *elle mélange Bercy et La Boétie*. La prédication est vue comme un aboutissement plutôt que comme une cause :

“Tout cela montre qu'elle est trop sèche, trop cassante, trop autoritaire, trop « Madame la ministre »”.

Une période rassemblerait les deux prédications verbales et les quatre prédications averbales suivantes. Cet exemple montre là aussi que l'on ne peut pas complètement se passer de la ponctuation puisque c'est elle qui nous amène à ce type de lecture. Elle oriente vers une certaine interprétation. Si l'on n'avait pas eu de ponctuation, d'autres lectures seraient possibles, comme celle donnée à partir de l'apposition.

Dans ce nouvel exemple :

(12) *Une rengaine s'installe : faute de programme, « je [Ségolène Royal] suis le chef, donc je les suis ! ». Le problème, c'est qu'il y a bien un contenu : archaïque, obsessionnel, contradictoire. Le problème, c'est qu'il y a une méthode. Pleine de sourires, des gestes sectaires et antipathiques, du calcul et un brin d'autoritarisme. (Le Monde, 23 décembre)*

nous ne verrons pas non plus des appositions mais des adjectifs assertés. Il nous semble en effet qu'il y a deux mouvements qui se dessinent : la prédication averbale permet de présenter l'objet à considérer (*un contenu*) alors que les prédications adjectivales sont là pour le caractériser. Ce sont deux mouvements prédicatifs distincts qui se regroupent au sein d'une même période, vu le lien sémantique évident entre les deux. Le segment averbal suivant *pleine de sourires* présente une ambiguïté quant à son référent : soit *pleine de sourires* renvoie à *une méthode*, soit au référent de tout le texte, à savoir Ségolène Royal. Les autres segments averbaux guident la lecture : puisqu'il se rapporte à Ségolène Royal ; on peut penser qu'il en est de même de l'adjectif *pleine*. Ainsi, je différencierai ces segments averbaux des appositions ou attributs, tout en reconnaissant qu'il existe un lien sémantique important avec ce qui précède, ce qui justifie de faire des regroupements du type de la période.

Dans cet exemple, en revanche, le segment averbal est dépendant de l'énoncé précédent :

(13a) *Je m'voyais déjà... Ce lundi 27 novembre 2006, Place Beauvau, c'est ainsi que le ministre de l'Intérieur imagine ses premiers pas de présent. En toute sérénité... apparente. A trois jours de l'annonce de sa candidature, Nicolas Sarkozy se veut tranquille. Rassurant. Il lui faut faire oublier cette méchante scène de ménage avec Michèle Alliot-Marie au conseil national de son parti, cette violence verbale dont il a fait preuve envers la ministre. Elle alimente la chronique depuis 10 jours et occulte le projet de l'UMP. (Le Nouvel Observateur, 30 novembre-7 décembre 2006)*

Certes ce segment accepte une modalité d'énonciation différente de celle de la phrase verbale précédente *Nicolas Sarkozy se veut tranquille* :

(13b) *A trois jours de l'annonce de sa candidature, Nicolas Sarkozy se veut tranquille. Rassurant ? Il lui faut faire oublier cette méchante scène de ménage*

ainsi qu'une modalisation :

(13c) *Vraiment rassurant.*

Pour autant, nous ne verrons pas ici une phrase averbale mais une phrase elliptique. En effet, *rassurant* ne constitue pas un simple constat de type attributif, glosable par *être* : "Il est rassurant". La suite *il lui faut faire oublier*

indique que c'est l'objectif à atteindre de N. Sarkozy, de même que le verbe précédent *se veut*. C'est pourquoi cet adjectif se trouve doté également de l'ellipse du groupe verbal précédent *se veut*.

2.2. Portée résomptive

En portée résomptive, le segment averbal constitue le commentaire de la structure prédicative précédente. Il est rarement de type objectif :

(14a) [...] *le tout-nucléaire n'est pas la solution au problème du réchauffement. Aujourd'hui, il représente 5% environ de l'énergie primaire consommée par les hommes. Il faudrait construire 8000 réacteurs (contre 400 aujourd'hui) pour que l'atome remplace le pétrole et le charbon. Infaisable en vingt ou trente ans.* (Fin d'article, *Le Nouvel Observateur*, 14-20 décembre 2006)

Il constitue généralement une caractérisation de type attributif, comme ici avec un groupe nominal qui comporte un nom subjectif, qu'il soit introduit par un déterminant indéfini :

(15) « [...] *Pour éviter que la Loi fondamentale ne devienne un obstacle à la régulation de l'action publique, il est possible d'outrepasser la lettre du texte et d'invoquer l'esprit de la Constitution. C'est un peu ce qu'avait fait le général de Gaulle avec le référendum de 1958.* » *Une manœuvre qui, elle aussi, à l'époque, avait été qualifiée par l'opposition de « coup d'Etat ».* (Fin d'article, *Le Monde*, 20 décembre 2006)

ou un déterminant défini :

(16) *Écoutez-moi, semblent-ils proclamer, car je suis le seul capable de parler vraiment de mon propre cas. Étant l'acteur de cette affaire, j'en suis également le véritable avocat, sinon le juge. Le triomphe de l'individualisme* (Fin d'article, *Le Monde*, 7-8 janvier 2001)

Le rapport sémantique, comparable à celui qu'il y aurait avec le verbe *être*, correspond, selon la définitude de l'article, à une relation d'appartenance (15) ou à une relation d'identification (16) (cf. Le Goffic, 1993 : 207-209). La phrase verbale précédente est toujours concernée dans la caractérisation. Mais d'autres phrases verbales précédentes peuvent également entrer en ligne de compte. C'est le cas de l'exemple (16) où toutes les phrases verbales citées sont concernées puisqu'elles font partie du même discours direct. Il n'est pas toujours facile d'arrêter exactement la portée du segment averbal. En (15), qu'est-ce qui est une manœuvre ? Ce qu'avait fait le général de Gaulle ou également le cas précédent ?

La valeur phrastique du segment averbal paraît plus assise que dans les cas précédents, aucune confusion n'étant possible avec une apposition ni un attribut. Le segment averbal peut recevoir sans difficulté une modalité d'énonciation différente :

(14b) *Infaisable en vingt ou trente ans ?*

ainsi que toutes sortes de modalisations :

(14c) *Complètement infaisable en vingt ou trente ans*

C'est ce que l'on peut constater dans cet exemple attesté :

(17) *Elle va donc le prendre en main et vivre avec lui son rêve de jeunesse, qui consiste à marcher sur les traces de son idole Anité Ekberg dans La Dolce Vita, de Federico Fellini. Improbable ? Tout au plus indigeste, quand ce cocktail de bons sentiments, de troisième âge et de grosses ficelles élit la désuétude comme valeur suprême. (Fin d'article, Le Monde, 20 décembre 2006)*

En ce qui concerne le regroupement de prédicats en période, il semble que dans certains cas (16), le prédicat averbal, juste caractérisant, peut se regrouper avec ce qui précède, alors que dans d'autres, le prédicat averbal délivre une nouvelle information, en (15) avec la relative et en (17) avec la subordonnée en *quand* ; le segment averbal constitue alors à lui tout seul une période.

3. Les segments averbaux en position pivot

Les segments averbaux vus précédemment peuvent se caractériser par une fonction textuelle de pivot, servant d'intermédiaire entre l'énoncé précédent et l'énoncé suivant.

Qu'en est-il de ceux qui se trouvent en position prospective ?

3.1. Segments averbaux en position prospective

Prenons le cas de figure où les segments averbaux précèdent l'énoncé à caractériser. Nous n'avons trouvé, en position de pivot, que des segments averbaux en référence résomptive. Soit ce sont des groupes nominaux qui comportent un terme objectif signalant un ajout par rapport à une information donnée précédemment, l'adjectif *supplémentaire* :

(18a) *Comment reconnaît-on une pom-pom ? Elle est jeune, jolie et elle bouge bien. Et, surtout, elle arbore deux énormes pompons colorés (150 F le pompon, fabriqué uniquement aux États-Unis) à la place des mains. Détail supplémentaire, elle les agite en cadence avec ses copines (Le Nouvel Observateur, Paris Ile de France, 22-28 mars 2001)*

l'indéfini *autre* :

(19) *Ainsi, par exemple, une publicité pour un dessert aux fruits comportera un bandeau indiquant « mangez au moins 5 fruits et légumes par jour. » Mais que faudra-t-il comprendre ? [...] En matière nutritionnelle, c'est faux. Autre exemple, imaginez l'affiche pour une boisson gazeuse indiquant : « Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop salé, trop sucré. » Cela voudra-t-il dire que Sprite ou Coca-Cola contribuent à une alimentation moins sucrée ? (Le Monde, 21 décembre 2006)*

Soit ce sont des groupes adjectivaux au comparatif de supériorité² et à connotation subjective. Le prédicat adjectival commente, en mettant en relation le comparant et le comparé (cf. Noailly dans ce volume), l'énoncé qui suit et qui renferme l'information principale :

(20a) *Plus surprenant : Catherine Mégret pourrait conserver Vitrolles que l'on pensait acquise à la gauche (Le Nouvel Observateur, 15-21 mars 2001)*

Ici avec l'adjectif synthétique *pire* :

(21) *Elle annonce qu'elle va parler et ne dit mot, et quand elle parle ce ne sont que vieux propos à la mode du jour. Pire, elle n'agit jamais comme elle dit. (Le Monde, 23 décembre 2006)*

Dans la très grande majorité des exemples, comme ci-dessus, le segment averbal marque la surprise ou la gravité d'un événement (cf. Lefeuvre 2004). Cette régularité signale que l'apport de ce type de segment averbal est avant tout textuel : il s'agit de passer d'une information à une autre, en signalant une gradation.

Ces deux types de segments supportent le changement de modalité :

(18b) *Détail supplémentaire ? Elle les agite en cadence avec ses copines*

(20b) *Plus surprenant ? Catherine Mégret pourrait conserver Vitrolles que l'on pensait acquise à la gauche*

et le segment adjectival accepte diverses modalisations :

(20c) *Encore plus surprenant*

(20d) *Pas du tout surprenant :*

Mais il est difficile de les isoler par une ponctuation forte :

(18c) *?Détail supplémentaire. Elle les agite en cadence avec ses copines*

(18d) *?Plus surprenant. Catherine Mégret pourrait conserver Vitrolles que l'on pensait acquise à la gauche*

On retrouve le même type de problème que celui vu en 1.2. La forte liaison du prédicat averbal avec le prédicat suivant incite à les regrouper au sein d'une

² On peut trouver le groupe adverbial *pis*.

même période. Nous verrons dans les segments averbaux des prédicats soit de type existentiel (pour (21) : “il y a pire”), soit de type attributif (“ce qui est pire, c’est qu’elle n’agit jamais comme elle dit”). Le contexte de droite correspond ou bien à un prédicat verbal ou bien à un prédicat averbal. En effet, dans un énoncé tel que :

(22a) *Autres variantes, les coffrets de Noël présentés avec gel douche, crème hydratante pour le corps et déodorant (Le Monde, 21 décembre 2006)*

plutôt que d’y voir un sujet (sémantique) se rapportant au prédicat autres variantes, nous y verrons un deuxième prédicat (cf. 1.2.), comme le montre la possibilité d’ajouter la négation :

(22b) *Autres variantes, pas vraiment les coffrets de Noël présentés avec gel douche, crème hydratante pour le corps et déodorant mais plutôt les accessoires de mode.*

3.2. Segment averbal en position rétrospective

Lorsque l’énoncé averbal caractérise l’énoncé précédent, il peut jouer un rôle de pivot, selon que sa portée est segmentale ou résomptive.

Avec une portée segmentale, le segment averbal caractérise un élément sur sa gauche, sans pour autant clore le paragraphe dans lequel il est inscrit :

(23a) *A la ferme, il y a une bonne marocaine, sa seule complice. Une femme sensée, raisonnable, maternelle. La servante au grand cœur, âme pieuse. Les autres distillent l’angoisse, la torpeur et le flirt crépusculaire avec la mort. Son père erre, les bras ballants, mutique, à cause des femmes (Le Monde, 3 janvier 2007)*

La phrase verbale en *il y a* pose l’existence d’un personnage identifié comme la seule complice du héros. Les segments averbaux suivants caractérisent le personnage en question sous forme d’assertion attributive : “c’est une femme sensée [...]”. Contrairement à *sa seule complice*, ils ne sont pas subordonnés à l’objet de référence *une bonne marocaine*. Ils peuvent recevoir leur propre modalité d’énonciation :

(23b) *A la ferme, il y a une bonne marocaine, sa seule complice. Une femme sensée, raisonnable, maternelle ? La servante au grand cœur, âme pieuse ? Les autres distillent l’angoisse*

ainsi que diverses modalisations :

(23c) *A la ferme, il y a une bonne marocaine, sa seule complice. Pas vraiment une femme sensée, raisonnable, maternelle. Mais la servante au grand cœur, âme pieuse. Les autres distillent l'angoisse*

En outre, ces noms et adjectifs en dressant les caractéristiques de ce personnage préparent les énoncés suivants chargés de délivrer également des caractéristiques. Leur autonomie prédicative renforce l'opposition entre d'un côté ce personnage solaire et de l'autre les personnages négatifs. Il n'est plus nécessaire de poser clairement leur existence par une phrase du type *il y a*. L'article défini permet de poser leur existence.

Une apposition :

(23d) *A la ferme, il y a une bonne marocaine, sa seule complice, une femme sensée, raisonnable, maternelle, la servante au grand cœur, âme pieuse. Les autres distillent l'angoisse*

n'aurait pas mis au premier plan ces caractéristiques. C'est l'existence de la bonne marocaine qui aurait été mis en avant. Le découpage en périodes pourrait du coup s'avérer différent. En (23d), il irait jusqu' à *âme pieuse* alors que sinon en (23a), deux périodes pourraient se dessiner, l'une jusqu' à *sa seule complice* et l'autre jusqu' à *âme pieuse*.

La ponctuation est un indice d'analyse comme nous le verrons avec l'exemple suivant. Les adjectifs peuvent porter sur le contexte de gauche ou de droite selon la ponctuation mise en place. Tels qu'ils sont présentés ici :

(24a) *Avec ses reportages déjantés qui, pendant plus de vingt ans, ont déshabillé la Belgique, ce programme-là était devenu l'un des meilleurs produits d'exportation de la télé francophone. Ironique, décalé, il a fini par être victime, en Belgique du moins, de l'étiquette qui lui collait à la peau. « Moqueries délibérées », ont tranché des critiques qui, auparavant, avaient crié au génie. (Le Monde, 21 décembre 2006)*

les segments averbaux *ironique, décalé* explicitent pourquoi le programme en question a fini par être victime de son étiquette. Si l'on avait en revanche :

(24b) *Avec ses reportages déjantés qui, pendant plus de vingt ans, ont déshabillé la Belgique, ce programme-là était devenu l'un des meilleurs produits d'exportation de la télé francophone, ironique, décalé. Il a fini par être victime, en Belgique du moins, de l'étiquette qui lui collait à la peau. « Moqueries délibérées », ont tranché des critiques qui, auparavant, avaient crié au génie.*

ces deux segments seraient essentiellement en relation avec ce qui précède : ce programme est l'un des meilleurs produits de la télé francophone parce qu'il est *ironique et décalé*. Une position de pivot :

(24c) *Avec ses reportages déjantés qui, pendant plus de vingt ans, ont déshabillé la Belgique, ce programme-là était devenu l'un des meilleurs produits d'exportation de la télé francophone. Ironique, décalé. Il a fini par être victime, en Belgique du moins, de l'étiquette qui lui collait à la peau. « Moqueries délibérées », ont tranché des critiques qui, auparavant, avaient crié au génie.*

complexifierait la lecture. Une des possibilités serait de voir en ironique une caractérisation positive explicitant la raison de son succès alors que le deuxième adjectif décalé orienterait vers une lecture plus négative, laissant présager la suite, ce qui pourrait se gloser par : "ironique mais décalé".

Avec les prédicats averbaux, il est difficile de ne pas tenir compte de la ponctuation ; celle-ci distribue les lectures possibles.

D'un point de vue résumptif, l'insertion simple dans le corps du texte peut permettre le basculement d'une idée à l'autre. C'est le cas de cet exemple déjà cité dans Lefeuvre 2004 :

(25) *Dans les quotidiens, comme souvent dans les médias, on va vite. Si le titre a été choisi, c'est par l'effet d'un inconscient journalistique. Une célébrité qu'on n'aime pas est accusée : rigolo. On tord le titre pour faire lire, sans voir qu'on verse dans la calomnie. Pas grave : Debray ne vaut pas ces scrupules. Ses idées dérangent (Le Nouvel Observateur, Télé Observateur, 1^{er}-7 février 2001)*

où déjà nous avons bien relevé le jugement porté uniquement sur l'énoncé de gauche mais également l'ouverture vers l'énoncé de droite qui apporte, pour nous citer, une « justification » à l'énoncé verbal précédent. Cette ouverture sur la droite peut s'expliquer de deux façons : le deux-points bien sûr mais surtout la juxtaposition entre ces deux idées, d'une part *on tord le titre pour faire lire, sans voir qu'on verse dans la calomnie* et d'autre part *pas grave* ; elle appelle une justification parce que la première idée est perçue normalement comme quelque chose de grave. La négation de l'adjectif exige une explication. En cela, le segment *pas grave* fonctionne comme un « pivot » (Lefeuvre 2004) entre les deux énoncés verbaux. Il semble même possible de regrouper dans une même période l'assertion averbale *pas grave* et l'assertion justificatrice (*Debray ne vaut pas ces scrupules*).

Pour passer d'une idée à l'autre, un segment nominal, peut comprendre une proposition relative dotée d'une nouvelle information :

(26) *Faisant le compte des séparatistes, des confédéralistes et autonomistes, il pense qu'une majorité des Flamands ont déjà opté pour une séparation, douce ou brutale.*

Une affirmation qui énerve les Flamands. Le directeur de la rédaction du *Standaard*, le quotidien de la droite intellectuelle, a publié, vendredi 15 décembre, un éditorial intitulé : « Nous en avons marre » pour dénoncer la « sottise véridique caricaturale » des médias francophones. (*Le Monde*, 21 décembre 2006)

Ainsi, la relative *qui énerve les Flamands* introduit une nouvelle thématique qui prépare l'intitulé de l'éditorial « *Nous en avons marre* ».

Ou bien le prédicat averbal de type attributif se coordonne à un autre prédicat cette fois d'un type existentiel (*des dégâts catastrophiques dans l'opinion publique locale*) qui ouvre sur une nouvelle idée :

(27) *Trois individus avaient tenté de mettre le feu au véhicule, mais le chauffeur avait réussi à éteindre l'incendie. Un événement exceptionnel mais des dégâts catastrophiques dans l'opinion publique locale. Ce que les commerçants vivent, une fois de plus, de manière très concrète : « A partir de 18 heures, l'automne, il n'y a plus personne dans les rues. Il fait sombre et les personnes âgées ne sortent plus », se désole Catherine Letellier. (Le Monde, 25 décembre 2006)*

Un événement exceptionnel qualifie les énoncés verbaux précédents. Le mot *dégâts* fait allusion à cet événement mais également, avec l'adjectif *catastrophique* et le complément de temps, prépare l'énoncé suivant : à cause d'incidents de ce type, les personnages âgés ne sortent plus. Dans ces exemples, souvent l'information principale est logée dans la subordonnée (26) ou le segment averbal suivant (27) ; dans ce cas, il est possible de regrouper, dans une même période, le prédicat averbal avec ce qui suit.

Conclusion

Nous voyons ainsi qu'un segment averbal, généralement de type attributif, peut constituer un prédicat pourvu d'une modalité d'énonciation et constituer à ce titre une unité syntaxique ou encore une phrase. Il connaît deux portées différentes, segmentale ou résomptive. Selon sa position dans le corps du texte, il renvoie à un élément de façon prospective, rétrospective ou bien il sert de pivot entre deux unités. Il forme généralement une période avec l'énoncé qu'il qualifie. Pour délimiter les unités syntaxiques averbales, la ponctuation semble avoir un rôle non négligeable, orientant le type d'analyse possible.

Références bibliographiques

- Behr, Irmtraud & Lefeuve, Florence (2005) : La configuration GN GN : comment reconnaître le prédicat ?, *Les Constituants prédictifs et la diversité des langues* (Behr et François eds), Mémoires de la Société linguistique de Paris, tome XIV, Louvain : Peeters, pp. 199-219.
- Berrendonner, Alain (1990) : Pour une macro-syntaxe, *Travaux linguistiques*, 21, pp. 25-35.
- Combettes, Bernard (1998) : Les Constructions détachées en français, Paris : Ophrys.
- Delorme, Benjamin & Lefeuve, Florence (2004) : De la prédication seconde à la prédication autonome, *Verbum*, XXVI, 4 (« *La phrase averbale : Délimitations et caractéristiques* », F. Lefeuve ed.) : Presses universitaires de Nancy.
- Lefeuve, Florence (1999) : La Phrase averbale, L'Harmattan.
- Lefeuve, Florence (2001) : Le groupe nominal : une valeur prédictive problématique, in : Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique, D. Amiot, W. De Mulder et N. Flaux (eds), Arras : Artois Presses Université, pp. 233-252.
- Lefeuve, Florence (2004) : Le prédicat nominal dans les articles de presse, *Syntaxe et Sémantique*, 6 (« Aux Marges de la Prédication » Behr, François, Lacheret, Lefeuve eds.) : Presses universitaires de Caen, pp. 181-198.
- Le Goffic, Pierre (1993) : *Grammaire de la Phrase française*, Paris : Hachette.
- Le Goffic, Pierre (sous presse) : Phrase, séquence, période (Actes du Colloque international 'Modèles Syntaxiques', Bruxelles 2003, D. van Raemdonck ed.) : De Boeck/Duculot.
- Maillard, Michel (1974) : Essai de typologie des substituts diaphoriques, *Langue française*, 21, pp. 55-71.
- Neveu, Franck (2000) : Quelle syntaxe pour l'apposition ? les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle, *Langue française*, 125, pp. 106-124.

